

4AB NARBONNE
Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : Route de Perpignan - Immeuble CGR ZI Croix Sud
11100 NARBONNE
RCS NARBONNE 805 369 451

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	43 214 euros
A titre de dividendes	43 214 euros
<i>Soit 28,81 euros par action</i>	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 355 878 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 86,43 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 43 127,57 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social dans les neuf (9) mois de la clôture de l'exercice.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

GD
CB

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

130 045,00 euros, soit 86,70 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 260,10 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 129 784,90 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

130 045,00 euros, soit 86,70 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 260,10 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 129 784,90 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

31.966,00 euros soit 21,31 euros par action

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 63,93 euros

Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 31.902,07 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

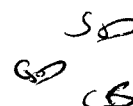
QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Le président
Benoît CABELLO

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Cabello', written over the printed name.Handwritten initials or marks in the bottom right corner, including 'SD' and 'CB'.

Désignation de l'entreprise : SAS 4AB NARBONNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise ZI CROIX SUD		11100 NARBONNE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 0 5 3 6 9 4 5 1 0 0 0 1 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 1 1 2 2 0 2 5	
		N-1 13 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail 86 667		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 8 098	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

80
63

Désignation de l'entreprise : SAS 4AB NARBONNE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.50.....0.0.0.....)	DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	147 664	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	43 214	147 664
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	355 878	312 665
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	303 585	483 889
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	226 865	247 525
	Dettes fiscales et sociales	DY	88 589	109 600
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	55 316	43 692
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	674 354	884 706
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 030 233	1 197 371
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	479 116	581 151
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4AB NARBONNE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD	1 792 431	FE		FF	1 792 431	2 081 396
			services*	FG	99	FH		FI	99
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 792 530	FK		FL	1 792 530	2 081 676	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	4 744	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		31 227	
	Autres produits (1) (11)					FQ	12 044	2 835	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 809 319	2 119 738
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	454 590	490 452
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	6 318	(855)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	358 809	438 822
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	8 780	11 330
	Salaires et traitements*						FY	587 566	633 832
	Charges sociales (10)						FZ	146 221	169 322
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*				GA	70 469	73 810
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	111 085	111 079
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 743 839	1 927 791
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	65 480	191 947	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 901	6 071
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	4 901	6 071
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13 118	14 482
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	13 118	14 482
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 217)	(8 412)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	57 263	183 536	

Désignation de l'entreprise : SAS 4AB NARBONNE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		514	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		514	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		90	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		490	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		580	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		(66)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	14 049	35 806	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 814 219	2 126 323	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 771 005	1 978 658	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	43 214	147 664	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	2 702	3 521	
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1		31 227	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	95 533	107 021		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
		A8		dont cotisations Madelin	A7		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

CERTIFIÉ
CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

